



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur



25109923

le,

18 AOUT 2025

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0257 744 044**

Nom

(en entier) : **INTERCOMMUNALE PURE D'ELECTRICITE, DE GAZ ET
DE TELECOMMUNICATION**

(en abrégé) : **IDEFIN**

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **5000 Namur, Avenue Sergent Vrithoff, 2**

**Objet de l'acte : Assemblée Générale du 19 juin 2025 - Renouvellement du Conseil
d'Administration**

10. Renouvellement du Conseil d'administration à la suite des élections communale et provinciale d'octobre 2024 - Désignation des Administrateurs

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons appliqué une Clé d'Hondt pour la répartition de ces mandats, basées sur la composition globalisée des Conseils communaux avec les déclarations individuelles d'apparement qui nous ont été communiquées pour les Administrateurs du « groupe Communes ».

En application des dispositions précitées, les candidats proposés en qualité d'Administrateur sont les suivants :

- Jean-Christophe HYMON
- Gauthier de SAUVAGE
- Lionel NAOME
- Grégory CHARLOT
- Bernadette MINEUR
- Franco MENCACCINI
- Aurélien BROUÏR
- Hélène BONNIVER
- Sébastien HUMBLET
- Frédéric DEVILLE
- Simon LACROIX
- Maxime LARA-GARCIA
- Laurent BOTILDE
- Rudy DELHAISE
- Cécile CLEMENT
- François SEUMOIS
- Benoît BOCA
- Arthur ZABUS
- François JACQUEMART
- Antoine MARIAGE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page de l'acte :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale au regard des tiers

Au verso Nom et signature (non applicable aux actes de type « Déclaration »)

Réservé
au
Moniteur
belge



L'Assemblée Générale approuve la désignation des nouveaux Administrateurs selon le rapport suivant :
•Pour le Groupe "Communes" OUI : 95.381,80 parts NON : 0,00 part ABSTENTION : 0,00 part

A. JOLY
Directrice